

22^{ème} session de la Conférence des Etats parties à la CIAC
Débat général – déclaration de la France par son
Excellence M. Philippe Lalliot,
Ambassadeur de France aux Pays-Bas,
Représentant permanent de la France près l’OIAC

Monsieur le Président,

Je me réjouis de vous voir prendre la conduite de nos travaux et je salue bien amicalement votre prédécesseur Christoph Israng. Je m’associe à la déclaration prononcée au nom de l’Union européenne. Permettez-moi de la compléter de quelques points à titre national.

L’année 2017 aurait dû être une année de célébrations. Célébration tout d’abord du 20^{ème} anniversaire de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques ; la France y a d’ailleurs participé, en organisant en octobre à Paris une Conférence sur le risque de détournement de produits et de sites industriels, dont le Directeur général a ouvert les travaux. Célébration de l’avancée de la destruction des stocks déclarés d’armes chimiques, historique première mission de l’OIAC, avec l’achèvement en septembre, avec l’aide de la communauté internationale dont celle de la France, de la destruction des armes chimiques déclarées par la Russie. Célébration de la destruction des stocks sortis de Libye.

L’année 2017 aurait également dû nous permettre de témoigner de l’avancée de nombreux autres travaux de notre organisation : décision adoptée sur le rôle de l’OIAC dans la lutte contre l’utilisation d’armes chimiques par des acteurs non-étatiques ; décision sur la politique des contrats à l’OIAC, permettant la rétention et la transmission nécessaires des connaissances acquises par les membres du Secrétariat technique ; discussions au sein des différents groupes de travail, sur le terrorisme et les acteurs non-étatiques, sur les futures priorités de l’OIAC, recommandations du comité de consultatif scientifique sur la nécessité pour l’OIAC de rester pertinente dans ses activités d’inspections et de vérification face aux évolutions de la science ; adoption d’un budget responsable pour 2018.

Je pourrais poursuivre ainsi la liste des accomplissements de l’OIAC en 2017. Mais cet inventaire a ses limites: « *débarrasser le monde des armes chimiques* », telle est la devise de notre organisation. Pourtant, l’utilisation d’armes chimiques se poursuit, toujours plus meurtrière. La mission d’établissement des faits en Syrie, la FFM, a été en mesure de conclure à l’utilisation de gaz moutarde à Oum Housh, en Syrie ; elle a également répertorié en Syrie deux attaques au sarin, un neurotoxique de guerre, l’une à Latamneh le 30 mars, l’autre à Khan Cheikhoun le 4 avril. Cette dernière à elle seule a causé la mort

de plus de 80 civils, en blessant plusieurs centaines d'autres. Le mécanisme d'enquête conjoint de l'OIAC et de l'ONU, le JIM, a été capable, dans son 7^{ème} rapport, d'attribuer l'attaque d'Oum Housh à Daech et celle de Khan Cheikhoun au gouvernement syrien. Ces conclusions, établies par des experts dont l'indépendance et le professionnalisme sont largement reconnues et qui corroborent nos propres analyses, sont sans appel.

Le rapport du JIM a fait l'objet d'intenses discussions, au Conseil de sécurité des Nations unies et au Conseil exécutif de l'OIAC. Ni à New York, du fait de l'utilisation du veto par la Russie, ni à La Haye, nous n'avons été capables de condamner ces attaques et de prendre les mesures qui s'imposaient. Ce silence est grave. Il est inacceptable. Il justifie la mobilisation de toute l'organisation et de tous les Etats parties. Il justifie que l'utilisation d'armes chimiques en Syrie demeure pour l'OIAC la première des priorités.

Les remises en cause des travaux et des conclusions de la FFM et du JIM sapent en effet la crédibilité non seulement de ces mécanismes d'enquête et d'attribution mais de l'OIAC elle-même, pour ne pas parler du Conseil de sécurité, et plus largement du régime de non prolifération et de l'architecture internationale de sécurité mis en place par la communauté internationale. Il n'est de fait dans l'intérêt de personne de rester dans cette situation.

Monsieur le Président,

Il nous revient aujourd'hui de tirer toutes les leçons de la séquence qui vient de se dérouler et d'envisager la manière d'avancer à nouveau ensemble. Notre responsabilité est collective, et la France est bien consciente de la sienne dans ce contexte.

Mesurons bien les enjeux de long terme auxquels nous sommes confrontés. Impuni, l'emploi d'armes chimiques en Syrie n'est ni plus ni moins qu'un blanc-seing à la réémergence, à la multiplication et à l'emploi de ces armes ailleurs. L'inaction, les blocages et les diversions politiques constituent le terreau du terrorisme chimique que nous redoutons tous.

Dans ce contexte, nous ne pouvons accepter qu'un Etat partie à la CIAC ayant violé notre Convention en utilisant des armes chimiques, comme la décision du Conseil exécutif du 11 novembre 2016 l'a reconnu, n'assume pas les conséquences de ces actes. Pas davantage nous ne pouvons accepter que ce même Etat ne soit toujours pas en conformité avec la Convention en matière de déclaration initiale : ce pays ne s'est jamais pleinement conformé à ses obligations internationales, malgré les engagements pris. Le Directeur général de l'OIAC continue de nous informer de zones d'ombre dans la déclaration

soumise par la Syrie en 2013 sur ses stocks chimiques. Tout en poursuivant une coopération à la carte avec les mécanismes d'enquête, la Syrie a, à tout le moins, menti sur la nature de ses stocks, et au pire, poursuivi un programme chimique.

Monsieur le Président,

À l'avenir, pour sortir de l'ornière où nous menaçons de rester embourbés, nous devons continuer à nous appuyer sur le Secrétariat technique. Je tiens à saluer ici le travail exceptionnel accompli par ses personnels, sous l'autorité du Directeur général. Je souhaite ici rendre hommage à son action résolue en défense de la Convention, à son sens politique et à sa capacité à diriger l'OIAC contre vents et marées. Son successeur sera intronisé par notre Conférence cette semaine. Je le félicite et je me réjouis qu'il soit doté des mêmes qualités de sang-froid, de courage et de détermination.

Monsieur le Président,

L'OIAC entre aujourd'hui dans une phase de profonds changements. Nous aurons besoin que la transition entre l'actuel et le prochain Directeur général se déroule dans les meilleures conditions. Nous avons également besoin de poursuivre, ensemble, la gestion des dossiers difficiles dont la communauté internationale nous a chargés. Nous devons veiller à ce que notre organisation s'adapte à son environnement et ses évolutions, ainsi qu'aux nouveaux défis qu'elle doit relever. La 4^{ème} Conférence d'examen de la CIAC, dans un an, sera l'occasion de veiller à ce que l'OIAC demeure un outil pertinent de lutte contre la réémergence et l'utilisation d'armes chimiques. Il s'agit de notre responsabilité commune. Vous pouvez compter sur la France pour y jouer tout son rôle et y tenir toute sa place.

Je vous remercie.